

## Maison des Lycéens

La Maison des lycéens (MDL) est un outil au service des lycéens. Elle aide au développement de la vie culturelle au lycée et donne aux élèves l'occasion de s'engager dans des projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités importantes. Elle remplace les Foyers Socio-Éducatifs (FSE) qui pourraient encore exister.

La Maison des lycéens est une association loi 1901 ou une junior association qui rassemble les élèves souhaitant s'engager dans des actions citoyennes et prendre des responsabilités au sein de l'établissement dans les domaines culturel, artistique, sportif et humanitaire.

Le siège de l'association de la Maison des lycéens se situe dans l'établissement. L'association de la MDL obéit au régime de droit commun des associations, défini par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.

La direction de la MDL (présidence, secrétariat, trésorerie) est assurée par des lycéens. Le Président, le Secrétaire et le Trésorier sont élus par les membres de l'association. Tous les élèves qui le désirent peuvent adhérer de droit à l'association.

Tout membre de la communauté éducative (personnels enseignants, administratifs, techniques, sociaux et de santé, ouvriers et de service, parents d'élèves) peut apporter ses compétences, tant pour l'animation que la gestion de la Maison des lycéens.

La Maison des lycéens fonctionne en relation étroite avec le Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne (CVL).

La Maison des lycéens est conçue sur la base d'un projet inscrit dans les statuts de l'association, porté par les élèves eux-mêmes, avec l'appui du CPE ou, éventuellement, de tout autre membre de la communauté éducative de l'établissement. Son aménagement et son organisation peuvent faire l'objet d'un espace dédié.

Elle fédère les initiatives de différentes natures portées par les lycéens dans l'établissement : **elle peut développer l'organisation d'activités générant des rentrées de fonds pour favoriser la vie de l'association** : fête de fin d'année, dîner de l'association des anciens élèves, gestion d'une cafétéria pour les élèves ...etc.

La Maison des lycéens est essentielle à la vie culturelle de l'établissement. Elle participe au développement de Ciné-lycée et elle encourage la participation à des manifestations culturelles ou sportives. La Maison des lycéens peut également être à l'initiative d'expositions, de déplacements culturels, de participation à de grandes causes humanitaires, en partenariat avec des associations et organismes agissant dans le domaine social et culturel.

Elle peut organiser des débats portant sur les questions d'actualité qui présentent un caractère d'intérêt général, dans le respect de la diversité des opinions et des principes fondamentaux du service public d'éducation (neutralité politique, religieuse et commerciale).

Actualisation : septembre 2013

Cadre réglementaire : circulaire n° 2010-009 du 21 janvier 2010, BO spécial n°1 du 04/02/2010